

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 17 MARS, 1881.

No. 21.

A la mémoire de Bernadette

Il y aura bientôt deux ans que Bernadette est morte à Nevers, au monastère des Religieuses de Saint-Gildard ; elle était dans sa trente-cinquième année.

Il y avait treize ans qu'elle vivait dans le cloître, loin de ses parents, de ses montagnes, de ses chers rochers de Massabielle, cachée au monde et sous le regard de Dieu. En religion, elle s'appelait Sœur Marie-Bernard.

Bien des prières, bien des affections et des louanges ont entouré depuis, sa tombe virginale. Son souvenir sera immortel dans la mémoire des peuples, et le nom de l'humble bergère de Lourdes restera à jamais lié aux plus étonnants et aux plus touchants prodiges dont notre siècle ait été le témoin.

Toujours, on aura de la tendresse et de la vénération pour cette enfant privilégiée de la Reine des vierges ; plus d'une mère la donnera pour patronne et pour ange tutélaire à ses filles. Cette humble voyante, dont tant d'hommes qui ne croient à rien se sont moqués, restera une des plus pures gloires de la France. J'espère, qu'un jour, notre pauvre mère-patrie, redevenue vraiment chrétienne, lui élèvera des statues ; et, qui sait si l'Eglise ne permettra pas qu'on lui érige des autels ?

C'est au milieu du jardin des Sœurs de Nevers, dans une gracieuse chapelle dédiée à saint Joseph, et où elle allait prier souvent, que Bernadette repose. Chaque jour, celle à qui il fut donné de l'avoir pour compagne, vont s'agenouiller sur sa tombe. A ses pieds, dans son cercueil, un parchemin renfermé en un cristal scellé rappelle les grands événements de sa vie, la mission qu'elle reçut du ciel, et les principales paroles qu'elle avait recueillies sur les lèvres immaculées de la Reine des Anges.

"Marie-Bernade Soubirous, en religion sœur Marie-Bernard, née à Lourdes, le 7 janvier 1844 ; baptisée le 9 du même mois ; vêtue du saint habit en la Maison-Mère de la Congrégation le 29 juillet 1866 ; engagée à Dieu par ses premiers vœux de religion le 30 octobre 1867, et par ses vœux perpétuels le 22 septembre 1878.

"C'est à elle, en l'an 1858 et, quand elle était encore une enfant, que la

Sainte-Vierge apparut dix-huit fois à la Grotte de Lourdes.

"C'est à elle que se nommant elle-même, la Mère de Dieu a dit : "Je suis l'Immaculée Conception."

"C'est à elle qu'Elle a adressé ces paroles : "Je vous promets de vous rendre heureuse, non dans ce monde, mais dans l'autre."

"C'est par elle que la Vierge Marie déclara aux prêtres qu'Elle voulait qu'on lui élevât, en ce lieu, une chapelle, et qu'on y vint en procession.....

"C'est la main de la défunte dont le corps repose dans ce cercueil, que jaillit, à l'ordre de Marie, la Source miraculeuse qui depuis cette époque a guéri tant de malades dans le monde entier."

Oui, c'est elle qui fut l'objet de ces faveurs divins, c'est par son entremise que le ciel voulut opérer de si grandes choses ; et pourtant, son œuvre accomplie, elle quitta le monde, et le monde ne la revit plus. Elle se déroba à l'enthousiasme des hommes, et choisit pour y passer le reste de ses jours la modeste cellule d'un monastère. Bien peu de personnes ont eu le privilège de la voir, car ses supérieures, fières de posséder un tel trésor, la dérobaient à la pieuse curiosité des visiteurs. Le livre si beau que tout le monde a lu, qui a été traduit en presque toutes les langues, et à chaque page duquel revient son nom, Sœur Marie-Bernard ne l'a jamais pris entre ses mains !

Dans le petit coin d'infirmerie où elle gardait quelques malades, et dans la sacristie où elle travaillait pour le Seigneur, elle était heureuse. Elle vivait des chers souvenirs de son enfance, et dans l'attente des biens qui lui avait été promis. Ces biens n'étaient pas de ce monde ; aussi, ne les y cherchait-elle pas. Elle était souvent malade, mais elle supportait ses souffrances avec une admirable résignation. A la suite des joies célestes qui avaient inondé son âme, et en perspective de l'éternel bonheur qui lui était réservé, elle comprenait qu'il était naturel qu'elle souffrit un peu sur la terre.

Humble religieuse ! que de fois, de son couvent, sa pensée dut se reporter vers ce lieu béni où dix-huit fois elle avait conversé avec la Mère de Dieu ! De quelles émotions n'eût pas battu son

cœur, si elle avait revu en un jour de fête son village natal, Lourdes, dont personne ne parlait, il y a vingt ans, et dont la France même semblait ignorer l'existence ! Que n'eût-elle pas ressenti en contemplant ces milliers de pèlerins, accourus pour ainsi dire de toutes les parties du monde ; ce temple superbe dont elle avait parlé la première, et dont elle avait prédit la gloire ; ces nombreux malades guéris par l'eau qui avait autrefois miraculeusement jailli sous ses doigts d'enfant !

Bernadette n'a jamais revu Lourdes, mais nous savons que son cœur était là.

Lourdes est un petit paradis ; le surnaturel nous y environne de toutes parts. On y vit de la foi, on y éprouve des jouissances de cœur qui ne se peuvent dire, on se sent sur une terre bénie.

Pendant les jours que j'eus le bonheur d'y passer, il y a déjà quelques années, je fus l'hôte du beau-frère de Bernadette, et j'eus plusieurs conversations avec Marie la sœur de la Religieuse, ainsi qu'avec son jeune frère qui se destinait au sacerdoce. Malgré la renommée attachée à son nom, cette famille est restée charmante de simplicité et de candeur.

Marie aimait tendrement Bernadette ; elle était heureuse d'en parler, mais j'admiraient la modestie avec laquelle elle me racontait des choses si merveilleuses. Dans un tiroir de sa commode elle gardait une relique précieuse dont elle donnait volontiers des fragments aux pèlerins qui lui en faisaient la demande : c'était le capulet blanc de Bernadette, ce capulet sur lequel la Vierge sans tache avait abaissé ses yeux !

Elle me montra aussi deux lettres que sa sœur lui avait écrites de Nevers. Le style en est bien simple, mais les sentiments respirent la noblesse et une angélique piété. Comme elles ne sont pas connues, j'en transcris ici les principaux passages, persuadé que les lecteurs de l'*Abeille* aimeront à les posséder.

"Ma bonne Marie,

"J'ai appris avec plaisir que ta santé était bonne, ainsi que celle de ta petite fille. Je demande à Notre-Seigneur et à la Sainte-Vierge de vouloir bien nous conserver cette chère enfant que j'aime beaucoup. Cependant, Marie, je préférerais mille fois apprendre sa mort que

d'apprendre plus tard qu'elle n'est pas une bonne chrétienne.

"Vous voyez le soin que vous devez apporter à bien élever cette chère enfant. Aussitôt qu'elle le pourra, apprends-lui à connaître et à aimer le bon Dieu et la Très-Sainte Vierge, à vous respecter, et à avoir une grande horreur pour le mal. C'est ainsi que vous vous acquitterez de votre devoir de père et de mère.

"N'oubliez pas que Notre-Seigneur, un jour, vous demandera compte de cette chère âme.

"Mes enfants, aimez bien le bon Dieu; c'est le plus grand bonheur que nous puissions avoir sur cette terre!... Ne m'oubliez pas chaque fois que vous irez à *ma chère grotte*."

L'autre lettre est du 4 juillet 1875. Elle a été écrite après les terribles inondations qui ont fait de si grands ravages dans le midi de la France:

"Ma chère Marie,

"Je suis vivement inquiète à ton sujet. Il paraît que le Gave a débordé. Il me tarde de savoir si l'eau a fait beaucoup de mal à *la grotte* et aux moulins qui se trouvent sur les bords du Gave. Ma cousine Jeanne m'a écrit de la Trappe. Je suis inquiète pour elle qui se trouve tout près de Toulouse, où l'inondation a fait des ravages épouvantables.

"Le bon Dieu nous châtie, mais toujours en père. Les rues de Paris ont été arrosées par le sang d'un grand nombre de victimes, et cela n'a pas suffi pour toucher les cœurs endurcis dans le mal. Il a fallu encore que les rues du Midi fussent elles aussi lavées, et qu'elles eussent leurs victimes!

"Mon Dieu! que l'homme est aveugle, s'il n'ouvre son cœur à la lumière, après des malheurs si terribles! O mon Dieu! pardonnez-nous, et faites-nous miséricorde."

Je n'ai pas revu depuis lors, les heureux parents de Bernadette; je n'en ai point entendu parler, mais j'ai gardé des jours que j'ai passés au milieu d'eux, un souvenir qui ne s'effacera jamais. En vérité, quand je songe aux grâces insignes dont cette pauvre famille a été favorisée, et aux grandes choses qui se sont opérées en son sein, je ne puis m'empêcher de redire la touchante parole de l'Écriture: "Dieu a choisi ce qui était faible suivant le monde pour confondre ce qui est puissant." PAULUS.

L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 17 MARS 1881.

Comment Mgr Plessis connaissait les écoliers.

L'extrait suivant que nous reproduisons de la biographie de feu M. l'abbé

G. Tremblay, par M. le Grand Vicaire Mailloux, fera voir tout l'intérêt que l'illustre prélat portait aux élèves du Séminaire de Québec et la connaissance complète qu'il avait de la conduite de tous et de chacun en particulier.

"On me pardonnera, en considération de notre grand évêque Plessis, d'interrompre, pour quelques minutes, la vie de M. Tremblay, pour signaler un fait qui nous prouve jusqu'où s'étendaient et la sollicitude de cet incomparable évêque et l'étonnante pénétration de son esprit.

"J'avais passé huit ans dans le pensionnat du petit Séminaire de Québec, vivant avec mes condisciples, conversant journellement avec eux, les voyant de très près, et ayant, par conséquent, les relations les plus intimes avec tous et chacun d'eux. Ayant pris la soutane, les directeurs de cette vénérable maison me nommèrent *maître de salle*. Cette fonction m'imposait le devoir, non pas précisément de vivre au milieu des écoliers du pensionnat, comme j'avais fait jusque là, mais de les surveiller, de les diriger et de veiller avec soin sur leur conduite morale. Pour m'acquitter de ces trois importants devoirs, j'étais obligé de les bien connaître, et je ne crains pas de dire que je m'y appliquai avec la plus grande attention possible. Il y avait un an que je me livrais à cette étude, lorsque je rencontrai Monseigneur Plessis qui, comme c'était sa coutume, me parla des écoliers et surtout des grands qu'il avait plus d'intérêt de connaître. Eh! bien, je le dis en toute sincérité, il les connaissait cent fois mieux que moi-même. Il me les nomma tous les uns après les autres, me faisant un portrait de chacun d'eux, si ressemblant, qu'il n'oubliait pas la plus petite particularité. Il savait les talents de chacun d'eux, leur conduite, leurs bonnes ou mauvaises dispositions; s'ils observaient bien ou mal le règlement du pensionnat, les relations bonnes ou mauvaises que chacun avait avec ses condisciples, leur piété ou leur indifférence, leur obéissance ou leur manque de soumission à leurs supérieurs; en un mot, il me les fit connaître tels réellement qu'ils étaient, tels que je les voyais tous les jours, mais avec des particularités si intimes, que je ne revenais pas de mon étonnement. Dans un court entretien, il m'apprit à me rendre compte de la communauté cent fois mieux qu'avec l'application la plus soutenue je n'avais pu le faire dans tout le cours d'une année. Comme il m'avait appris de certains écoliers des choses que je ne soupçonnais pas même, rendu à mon poste, je m'appliquai spécialement à la surveillance de ces écoliers, et je ne fus pas peu surpris de découvrir qu'il ne s'était pas trompé d'un seul *iota*.

"Et ce grand évêque, que ceux qui

l'on connu pleurent encore, était chargé de l'administration du plus vaste diocèse que jamais peut-être évêque eût sous sa direction, et il écrivait presque seul toutes les réponses aux lettres qu'il recevait sans cesse de toutes les parties de son diocèse; malgré une telle besogne, il trouvait les loisirs de suivre comme pas à pas, la conduite de tous les écoliers d'un pensionnat, dont il savait les noms et surnoms, ceux de leurs parents, la paroisse natale et toute les particularités de leur conduite!"

A Rome.

Il est d'usage que chaque année, les ordres religieux les institutions catholiques importantes, etc, présentent au St Père, le jour de la Purification, unierge enluminé de riches dessins. Cette année, le cierge de l'Université Laval a été présenté à Sa Sainteté Léon XIII par M. l'abbé M.-T. Labrecque, accompagné de MM. les abbés J. Feuiltant et F. Dupuis.

Nouvelles locales.

M. le Vice-Recteur, arrivé à Québec samedi dernier, ne doit retourner à Montréal que la semaine prochaine.

Samedi, dixième anniversaire du sacre de Mgr l'Archevêque, Sa Grandeur chantera la messe à 9½ heures. Le soir il y aura salut solennel, avec *Te Deum*.

On dit que nos confrères de Rhétorique nous préparent une soirée dramatique pour dimanche prochain.

M. l'abbé P. Dassylva est nommé curé de St-Isidore et M. l'abbé A. Boucher le remplace à Ste-Emmèlie; M. l'abbé J.-B. Dupuis est nommé vicaire à l'Ancienne-Lorette.

Des lettres reçues d'Espagne la semaine dernière, nous apprennent que nos compatriotes, ainsi que les autres novices dominicains, étudiant en philosophie, sont maintenant installés dans le château de Belmonte, mis à la disposition de l'ordre de St Dominique par Sa Majesté l'Impératrice Eugénie.

Nous apprenons qu'à Rimouski, à Chicoutimi, on a fêté la St-Thomas avec une grande solennité. Il y a eu grand' messe, suivie d'un grand congé. Et pour mêler l'utile à l'agréable, la journée s'est terminée par des luttes philosophiques et théologiques. C'est ainsi qu'au Grand Séminaire de Rimouski, on a défendu le thèse du *probabilisme*, tandis qu'au Petit Séminaire de la même ville, les élèves de philosophie *jun*, tenaient une sabbatine sur l'*occasionalisme*. Im-

possible de mieux célébrer la fête du Patron des écoles.

Ordinations.—Samedi dernier, à la Basilique, MM. les abbés Blanchet, Michaud et Dupuis ont reçu l'ordre de la prêtrise. M. Michaud a dit sa première messe à la Congrégation du Petit Séminaire, M. Blanchet à la chapelle du Séminaire et M. Dupuis chez les Sœurs de la Charité.

Quarante-heures.— Ces pieux exercices se sont ouverts mardi par la grande messe d'exposition, chantée par M. l'abbé N.-F. Fortier, curé de St-François I. O. Mgr l'Archevêque y assistait.

Le cours public de cette semaine sera donné ce soir par M. le Docteur A. Vallée.

Société Laval.

C'est M. Bégin qui a fait les frais de la séance, dimanche dernier.

Pendant près d'une heure, il nous a été donné de parcourir et d'admirer avec lui, la Suisse, cette contrée pittoresque, où la nature a jeté avec tant de profusion, ses beautés, ses ornements les plus variés.

Il nous a d'abord fait connaître en peu de mots l'histoire, la géographie, le gouvernement, les mœurs, les coutumes des habitants. La qualité par excellence des Suisses est la propreté, que l'on remarque, non seulement dans les villes, mais jusque dans les plus pauvres chalets. La ténacité qu'ils déploient pour ce qui regarde leur religion et leur nationalité, a été souvent la cause de sanglantes altercations, entre les catholiques et les protestants.

Les suisses d'origine française ne parlent que le français, ceux d'origine allemande que l'allemand, et cela avec un tel acharnement, qu'à Fribourg, une moitié de la ville ne parle que l'allemand, et l'autre que le français. Si les canadiens étaient aussi jaloux de leur idiome!

M. Bégin nous a ensuite décrit en détail plusieurs des villes célèbres de la Suisse, Genève, Berne, Lausanne, Fribourg, etc., avec leur vieilles cathédrales, leurs châteaux, leurs abbayes; ils nous a dépeint, dans son agréable causerie, les beaux lacs, surtout ceux de Genève et des quatre cantons, les montagnes avec leurs glaciers, leurs avalanches, leurs chalets, leurs pâturages. Rien n'a été oublié: aussi la cloche nous a paru venir plutôt que de coutume clore cette agréable séance.

M. Bégin se crée, une large place dans nos souvenirs, en nous donnant d'aussi agréables et d'aussi utiles connaissances. Tant d'intérêt, de zèle, de dévouement,

ne saurait manquer de faire bien des cœurs reconnaissants.

UN MEMBRE.

Correspondances.

Monsieur le rédacteur,

Nous avons cru remarquer qu'un problème nous est posé sur le dernier numéro de *l'Abaille*. Depuis longtemps, fatigué des luttes de la vie et plein des souvenirs du passé, nous avons vécu silencieux et retiré. Les grandes questions généralement débattues dans votre journal, ne sont point de notre compétence, et la prudence la plus médiocre nous prescrit de ne pas y prendre part. Les savants scrutent les lois qui régissent la nature: nous ne pouvons qu'en contempler les beautés. Le plus simple atome a pour nous des mystères d'une profondeur que nous nous contentons d'admirer.

Nous laissons donc aux savants lecteurs de *l'Abaille*, le soin de discuter ces problèmes qui sont trop au-dessus de nos connaissances.

Veuillez agréer etc..

LUCIFER.

Monsieur le rédacteur,

Vraiment, nous regrettons que la modestie de M. Lucifer ne lui permette plus d'entreprendre la discussion de vos intéressants problèmes... Peut-être a-t-il vu la comète de Charles-Quint!... Si nous avions son érudition et sa puissance dialectique, certainement, nous n'aurions pas son humilité!.....

M. Luciole demande quelle est la tension d'une corde dont les deux bouts sont soumis à des tractions égales et contraires. Il nous semble que cette tension doit être égale à la demie-somme des tractions exercées à ses extrémités.

Par exemple, si dix hommes tirent à chacun des bouts de la corde, et que la force moyennée de ces hommes soit 150 kilogrammes, la tension de la corde sera de 1500 kilogrammes. Pours'en convaincre l'on a qu'à considérer que le travail mécanique exercé à chaque extrémité est neutralisé, et que les choses se passent exactement comme si la corde était fixée à un poteau par l'un de ses bouts et soumise à une traction de 1500 kilogrammes par l'autre.

Puisqu'il s'agit de problème, nous serait-il permis de dire encore un mot à propos de la cuillère? Vraiment, voilà une question qui out fait pâlir Pascal lui-même! L'ingénieuse explication de M. Arago ne nous paraît pas complète et ne nous semble pas tout à fait d'accord avec l'expérience.

D'après ce savant, la rupture d'un verre sous l'action de l'eau bouillante a pour cause "l'inégale dilatation des parties du verre." Nous distinguons: pour cause *concurrente* et *inadéquate*, c'est vrai, pour cause *principale*, nous le nions.

En effet, toute cause sans laquelle un phénomène peut se produire, n'en est pas, certainement, la cause principale,

or l'expérience démontre que même un verre d'égale épaisseur se brise sous l'action de l'eau bouillante: donc l'inégale épaisseur du verre n'est pas la cause principale de sa rupture.

D'après notre humble opinion cette cause est la *trop lente conductibilité du verre*. Si l'on verse de l'eau bouillante dans un verre à une basse température, les molécules intérieures de la paroi se dilatent rapidement, tandis que les molécules extérieures, faute de conductibilité, partagent encore la température primitive. De là, rupture du verre, rupture d'autant plus facile que le verre est d'une plus grande épaisseur.

Ensuite l'explication qu'il nous donne du *grand phénomène* ne nous paraît pas être *admissible*, vu qu'on le peut expliquer plus facilement et plus clairement d'une autre manière.

Les liquides ne possèdent qu'une très faible conductibilité, et ce n'est que par courants ascendants et descendants qu'ils s'échauffent ou se refroidissent. Il faut donc, pour que l'eau versée dans le verre, perde une partie de son calorique, que quelques-unes de ses molécules viennent en contact avec la cuillère, et qu'ensuite, il s'établisse des courants dans sa masse. Or, ce système de courants ascendants et descendants prend évidemment quelques moments pour se rendre jusqu'au verre; et pendant ce temps, la rupture du verre peut se produire plusieurs fois sans l'action du reste du liquide.

BELZÉRUTH.

Mgr de Lauberivière.

Les lecteurs de *l'Abaille* n'ont pas oublié cette lettre que nous publions en décembre dernier, et dans laquelle une arrière-petite-nièce de Mgr de Lauberivière transmettait une aumône à Mgr l'Archevêque, pour remercier Dieu de certaines faveurs obtenues par l'intercession de Mgr de Lauberivière.

Cette lettre a été la première d'une correspondance assez étendue, échangée entre l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Grenoble d'une part et le secrétaire de l'Archevêque de Grenoble et cette nièce de Mgr de Lauberivière d'autre part. Cette dernière est Madame Quinsonas de Lauberivière, Comtesse de Chabous.

Une première lettre, adressée de Québec à l'Evêque de Grenoble, fut communiquée à la Comtesse de Chabous. Dans cette lettre on demandait entre autres choses, si le lieu précis de la naissance de Mgr de Lauberivière était connu, vu qu'ici, on hésitait entre Grenoble et quelques villes de la Champagne. Voici comment madame la Comtesse de Chabous accusa réception de cette lettre à M. l'abbé Auvergne, Chanoine, Secrétaire général du diocèse de Grenoble.

"Montprince 7 janvier

"Rien ne pouvait me toucher davantage, monsieur l'abbé, que la communication que je reçois de vous à l'instant; j'en suis profondément émue, car je ne m'at-

tendais pas à ce que vous m'envoyez de ce diocèse lointain, mais toujours si français et si catholique, qui m'est singulièrement cher à cause de mon vénérable grand-oncle dont la mémoire est demeurée en odeur de sainteté dans ma famille. Je sais l'arrière-petite nièce en question ; vous pouvez peut-être vous rappeler que c'est vous qui m'avez donné le nom de l'Evêque actuel de Québec dont j'avais besoin et que j'ignorais. Mgr de Lauberivière était le grand-oncle de mon père, il n'avait que 27 ans lorsqu'il fut désigné au choix du roi pour le siège de Québec, par le Séminaire de St-Sulpice, où il avait fait ses études, et en raison de son éminente vertu et de sa grande piété. C'était considéré alors comme une mission ; le diocèse était immense et l'on n'envoyait à cette colonie que des sujets capables d'un véritable apostolat, la lettre que vous m'envoyez vous dit le reste, monsieur l'abbé, j'ai lu autrefois une lettre circulaire des Visitandines de Québec à leur maison de France, à propos de cette mort prédestinée dont elles donnaient les détails, ajoutant que des grâces extraordinaires ont été obtenues par l'intercession d'un pieux pontife. Si vous me faites la grâce de venir à Brissou je vous montrerai son portrait, c'est devant cette chère image, que j'avais fait la promesse d'envoyer une offrande à Québec en ex-voto, si j'obtenais la guérison de mon neveu, Henri de Quinsonas, fils de mon frère Emilien, atteint d'une maladie qu'on croyait mortelle. Sa sœur âgée de 21 ans, était mourante ; tous les deux ont été administrés dans l'espace de quelques jours ma nièce a succombé. Rien ne peut donner l'idée de l'angoisse de ce triste moment : je craignais que mon pauvre frère ne pût pas y résister... Ma mère avait une grande confiance et une véritable dévotion au vénérable évêque de Québec, en présence de son image douce et sympathique, elle me parlait de sa vertu, de son dévouement, qui lui a coûté la vie, et je m'étais habituée à le considérer comme un patron et un protecteur. Je m'étais promise d'envoyer une somme qui en valût la peine, lorsque mon neveu et filleul nous a été rendu ; mais les œuvres pieuses se sont multipliées, les ressources diminuent, en raison du malheur du temps et des mauvaises récoltes ; je n'ai pu disposer que de cent francs. J'étais bien loin de m'attendre qu'on y ferait un parole accueil ; j'en suis même très confuse. Pressée de vous dire ma reconnaissance et mon amabilité, je viens bien vite pour vous l'exprimer, en vous demandant la permission de garder quelques jours la lettre que vous m'avez envoyée pour prendre le temps de la copier voulant la conserver et en faire part à mon frère et à ma tante de Quinsonas, qui possède les papiers relatifs à la nomination de l'Evêque de Québec et sa petite et modeste chapelle, envoyée à la famille après sa mort ; elle la conserve religieusement, après l'avoir fait mettre dans un écrin, et l'a déposée à Branque où vous pourrez la voir si vous y venez une fois. Je vais demander à ma

tante si elle peut me fournir quelques renseignements nouveaux ou plus étendus ; je m'empresserai de vous les communiquer. Veuillez monsieur l'abbé, recevoir l'assurance respectueuse de mes sentiments les plus distingués.

QUINSONAS DE LAUBERIVIERE,
Comtesse de Chabous."

Quelque jours plus tard, la même personne écrivait encore à M. l'abbé Auvergne.

"Montprince, 27 janvier 1881.

"Monsieur l'abbé, j'ai un peu tardé à vous envoyer les lettres ci-jointes, qui m'ont été, comme je vous l'ai déjà mandé en vous en accusant la réception, infiniment précieuses, j'ai interrogé mon neveu Maxime sur le lieu de naissance de notre vénérable grand oncle, il ne doute pas comme moi-même, que ce soit à Grenoble et non en Champagne, nous n'avons jamais eu aucun rapport avec cette province. Mon neveu m'écrit seulement ceci. "Louis François de Lauberivière d'abord sulpicien, puis sacristain de St Bernard à Romans, sacré Evêque de Québec le 16 Août 1739, mort le 2 Août 1740."

"J'ai demandé encore d'autres renseignements, si je les reçois je vous en ferai part. Nous sommes on ne pourrait plus touchés de ce souvenir conservé depuis plus d'un siècle et demi, de cet évêque qui n'a fait que passer sur le siège épiscopal de Québec. — Nous avions su déjà, par le père Laverlochère, missionnaire dans l'extrême nord de l'Amérique, qu'il n'était pas oublié, et que son portrait était dans la salle des Evêques à Québec. Celui que je possède m'est infiniment précieux, mais combien j'ai été émue de la manière dont a été reçue ma modeste offrande. Si je n'ai pas signé mon envoi, c'est que je trouvais que cela n'en valait pas la peine. Je suis en instance, pour obtenir par la même intercession bien chère, de nouvelles grâces ; si je les obtiens ma dévotion en serait encore augmentée, ainsi que mon affection pour ce diocèse lointain. La communion des saints est une si belle et si douce chose ! Je vous remercie, Monsieur l'abbé, de tout l'intérêt que vous m'avez marqué dans cette circonstance et que je suis heureuse de retrouver chez vous en toute occasion. Veuillez agréer l'assurance...

DE LAUBERIVIERE QUINSONAS,
Comtesse de Chabous."

Enfin quelques jours plus tard, M. le Chanoine Auvergne recevait de Madame la comtesse de Chabous le billet suivant.

"Voilà, Monsieur l'abbé, la preuve que mon arrière-grand-oncle, l'Evêque de Québec, est né à Grenoble. Si vous jugez convenable d'envoyer cette pièce à l'Evêché de Québec, vous pouvez en disposer, j'en garde la copie. Veuillez agréer...

Q. de Chabous.

Montprince, 7 février 1881."

La pièce dont il est ici question, est l'extrait de baptême de Mgr de Lauberivière. Nous le publions, parcequ'il

corrige une dato du dictionnaire généalogique de M. l'abbé Tanguay, qui suit notre Mgr de Lauberivière le 17 juin "Mairie de Grenoble (Isère).

"Des registres des actes de l'Etat civil de la ville de Grenoble, Département de l'Isère, il appert que François Louis de Pourroy de Lauberivière, fils de Messire Claude Joseph de Pourroy de Lauberivière, conseiller du Roi, Président en la chambre des comptes et de dame Marianno de St-Germain de Mérierieux, mariés, est né à Grenoble le seize Juin mil sept cent onze et qu'il a été enregistré le lendemain en la paroisse de St Hugues.

Délivré pour note seulement.

Grenoble le 27 Janvier 1881.

Le chef du Bureau de l'Etat civil.

J. CROLLIN."

—Un financier quelque peu véreux, pressentant sa fin prochaine, fait appeler un prêtre à son chevet. Tourmenté par ses remords, il demande à se confesser.

Au milieu du confiteor qu'il débite avec certaine onction :

—J'ai beaucoup péché, dit-il, par pensées, par paroles, par actions et par émissions.

—Par omissions, dit le prêtre.

—Pardonnez-moi, mon père, riposte le financier ; si cela est égal, je dirai : par émissions, cela rend mieux ma pensée.

Charade.

Sans mon premier, amis, vous perdriez la tête.
Mon second en tous lieux promène la tempête
Et du brave marin excite la terreur ;
Mon tout, asile cher, donne la paix du cœur.

Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Copendant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents : à la petite salle, M. L. Fortier ; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet ; à Ste-Anne, M. G. Goudreau ; à Sorol, M. O. Bédard ; à Nicolet, M. F. Cormier ; à Ste-Thérèse, M. J. Lord ; à Chicoutimi, M. E. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin ; à Rimouski, M. J. Rioux ; à l'Assomption, M. A. Marsolot ; au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blais.